



Réponse de Madame la Ministre de la Justice, Elisabeth MARGUE, à la question parlementaire n°658 du 24 avril 2024 de l'honorable Député Charles WEILER

Ad 1 :

Le projet de loi n°8299 sur le programme pluriannuel de recrutement dans la magistrature de l'ordre judiciaire, déposé le 23 août 2023, prévoit le renforcement des services de l'ordre judiciaire par la création de 194 postes supplémentaires de magistrat sur une période de 6 années judiciaires.

Sur base des avis des autorités judiciaires et du Conseil national de la justice, la Commission de la Justice de la Chambre des députés a décidé la scission du projet de loi n°8299 en deux projets de loi séparés :

- le projet de loi n°8299A prévoit la création de 94 postes de magistrat pour les besoins des services de l'ordre judiciaire, postes qui sont répartis sur les années judiciaires 2024/2025, 2025/2026, 2026/2027 ;
- le projet de loi n°8299B prévoit la création d'un pôle de réserve de 100 postes de magistrat que le Conseil national de la justice pourra attribuer, en cas de besoin, aux services de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif.

En ce qui concerne l'arrondissement judiciaire de Diekirch, le projet de loi prévoit la création d'un nombre total de 17 postes de magistrats sur une période de 3 années judiciaires :

- Tribunal d'arrondissement de Diekirch : 11 postes ;
- Parquet auprès du tribunal d'arrondissement de Diekirch : 5 postes ;
- Justice de paix de Diekirch : 1 poste.

Une fois les deux projets de loi votés par la Chambre des députés, les postes nécessaires de greffiers, de secrétaires et de référendaires de justice seront attribués dans le cadre de l'enveloppe de postes prévus dans les budgets annuels du Ministère de la Justice pour ces différentes années.

Ad 2 :

En ce qui concerne les localités du Palais de justice à Diekirch, il faut noter que des échanges ont eu lieu entre la Présidente du tribunal d'arrondissement de Diekirch et le ministère des Finances en vue d'occuper de nouveaux locaux.

Une surface supplémentaire de 1.000 m² à proximité sera louée prochainement et sera aménagée suivant les besoins du tribunal.

Luxembourg, le 17 mai 2024.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue